



Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 1/24/0379 du 5 décembre 2024 du **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** accorde à la société ORANGE COMMUNICATION Luxembourg SA à exploiter un site d'installations radioélectriques fixe à Steinfort, 4A, rue de Luxembourg, numéro cadastral 501/4120, section A de Steinfort, commune de Steinfort, LUREF 61756 E 80576 N.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture.

pour le Collège des bourgmestre et échevins

Sammy Wagner Bourgmestre in was Steinford

Alex Folscheid Secrétaire communal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le bourgmestre

Le secrétaire communal